Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : l'année démarre sur une note stable pour les travailleurs du Canada

Plus d'un travailleur sur deux au Canada se sent valorisé par son gestionnaire ou son organisation. Les primes, les programmes incitatifs et les récompenses financières figurent parmi les formes de reconnaissance les plus appréciées.

L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'APD Canada Cie. (« l'*Indice* ») demeure stable alors que la nouvelle année est pleinement amorcée.

Le score national de bonheur au travail du mois de février 2026 est de 6,9/10, inchangé par rapport au mois précédent, mais en hausse de 0,2 point comparativement à février 2025 (6,7/10).

Les derniers résultats de l'*Indice* mettent également en lumière un écart dans la perception de la reconnaissance au travail. Tandis que plus de la moitié des travailleurs au Canada (52 %) indiquent se sentir valorisés par leur gestionnaire immédiat, ils sont moins nombreux (46 %) à ressentir la même reconnaissance de la part de leur organisation dans son ensemble.

Concrètement, le tiers des travailleurs (33 %) disent recevoir de la rétroaction personnalisée ou des messages de remerciement, tandis que 32 % évoquent des récompenses financières. Un quart des travailleurs (25 %) soulignent également les avantages offerts au bureau tels que des repas gratuits, des événements ou de l'équipement amélioré, ainsi que l'accès à des formations ou certifications payées. Cependant, les priorités diffèrent légèrement en ce qui concerne les gestes qui renforceraient leur sentiment de reconnaissance. Près de la moitié (47 %) indique que des primes, des programmes incitatifs, ou des récompenses financières les aideraient à se sentir plus valorisés, tandis que 41 % estiment qu'un salaire concurrentiel accompagné de révisions salariales régulières ferait une réelle différence. 29 % des travailleurs mentionnent par ailleurs la possibilité d'obtenir des jours de congé supplémentaires.

« Le dernier *Indice* met en lumière un écart flagrant dans la façon dont la reconnaissance est perçue et vécue au travail, explique Heather Haslam, vice-présidente du marketing chez ADP Canada. Bien que de nombreux travailleurs au Canada disent se sentir valorisés par leur gestionnaire immédiat et leur organisation, les données montrent que la reconnaissance peut prendre plusieurs formes, de la rétroaction personnalisées aux programmes incitatifs financiers, en passant par les avantages au bureau et les occasions de développement professionnel. En accordant la priorité à ces initiatives, les employeurs peuvent renforcer l'engagement et contribuer à ce que leurs équipes se sentent réellement appréciées. »

Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de février 2026

- **Score national de bonheur au travail :** 6,9/10 (NC) *
- **Ventilation des indicateurs**
 - **Indicateur primaire :** 7,1/10 (NC) *
 - **Indicateurs secondaires :**
 - Équilibre travail-vie personnelle et flexbilité : 6,9/10 (-0,1) *
 - Reconnaissance et soutien : 6,7/10 (NC)*
 - Rémunération et avantages sociaux : 6,4/10 (NC) *
 - Options d'avancement de carrière : 6,3/10 (NC) *

L'*Indice* révèle que près de la moitié (49 %) des travailleurs au Canada se disent satisfaits de leurs rôles et responsabilités actuels. L'*équilibre travail-vie personnelle et la flexibilité* demeure le principal facteur contribuant à la satisfaction globale.

Les baby-boomers restent la génération la plus heureuse (7,5/10), enregistrant une hausse de 0,3 point, tandis que la génération X (6,7/10) demeure à la dernière place. Sur le plan régional, le Canada Atlantique (7,1/10) conserve sa première place ce mois-ci, malgré un léger recul de 0,1 point. Alors que la Manitoba/Saskatchewan (6,6/10) s'était classée en deuxième position le mois dernier, elle représente désormais le niveau de bonheur le plus faible, avec une baisse de 0,4 point par rapport au mois de janvier.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

- **Baby-boomers (61+) :** 7,5/10 (+0,3) *
- **Les milléniaux (29-44) :** 6,9/10 (NC) *
- **La génération Z (18-28) :** 6,8/10 (-0,1) *
- **La génération X (45-60) :** 6,7/10 (-0,1) *

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

- **Canada Atlantique :** 7,1/10 (-0,1) *
- **Québec** : 7,0/10 (+0,1) *
- **Alberta** : 6,8/10 (+0,2) *
- **Colombie-Britannique :** 6,8/10 (-0,1) *
- **Ontario :** 6,8/10 (-0,2) *
- **Sask./Manitoba :** 6,6/10 (-0,4) *

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Harris Poll Canada au nom d'ADP Canada Cie. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'Indice continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le mercredi 25 mars 2026.

https://centredepresse.adp.ca/2026-02-25-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-lannee-demarre-sur-une-note-stable-pour-les-travailleurs-du-Canada